L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux, No 72, rue du Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN. 16 NOVEMBRE.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
.....*RUE DAUPHINE*.....275

On peut pourvoir de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement ou chez les principaux libraires. 31août—1an

INSTITUT St-LOUIS,
POUR LES DEMOISELLES,
275, rue Dauphine.

Le cours de musique vocale dans cette Institution recommencera à partir de septembre, sous la direction de Mme C. Boudousquié.—Mme K. Deron, en conduisant elle-même et distingué cette branche de la musique, désire prouver aux familles qu'elle veut faire surveiller de près l'étude du chant avec celle du piano, qui est dirigée par Mme Lavillebeuvre, aidée de Mme Henri Deron.

La classe de dessin et de Peinture est aussi l'objet de tous les soins et sollicitude qui devront développer chez des élèves le goût de cet art si charmant, et source de réels résultats.

L'Institut St-Louis, comme on le voit, tient à rester à la hauteur de la réputation qu'il s'est conquise. Etendue, éducation religieuse, morale et sérieuse en rapport avec les devoirs de l'épouse et de la Mère.

Le conseil de l'établissement se compose de femmes instruites, sérieuses et appropriation parfaite, pour que la jeune fille ait besoin de rappeler ses pensées que ses enfants jouissent dans le jardin de l'agrément et de la verdure à leur santé.

N B Il siége au dedans de l'Institut sont affectés aux exercices de chant et de dessin. 30août—2m

INSTITUT ST-CHARLES,
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme C. Macé,
RUE BOURBON, 106,
Vis à vis de l'Eglise.

Les cours ont recommencé dans cette institution le 4 du courant.

Comme on a pu s'en convaincre par les examens qui ont eu lieu dans cet Institut, à la fin de l'année scolaire, les études y sont sérieuses, profondes, et bien des parties ne sont pas complètement suivies par les jeunes demoiselles.

Mme Macé ne s'entoure que de professeurs d'élite, capables de la seconder dans l'éducation morale et intellectuelle qu'elle s'efforce de donner à ses élèves.

Les arts agréables sont cultivés, on le sait, à des professeurs habiles.

Nota.—Une classe de soirées commencera le 1er octobre pour les jeunes demoiselles.

Le plus simple informations et pour des prospectus, s'adresser à l'Institut. 18 sept—3m

INSTITUTION
DE JEUNES DEMOISELLES
SOUS LA DIRECTION DE
Mme CHARPAUX,

Rue du Chemin du Bayou, près Claiborne

LA DIRECTRICE de cet établissement fait savoir aux parents que les cours réguliers commenceront le 1er octobre.

Les parents des élèves auront encore plaisir que les classes de piano seront confiées à M. B. Kelly.

Cette maison d'éducation fondée en 1845, possède de ses spacieuses, bien aérées, dans le quartier le plus sain de la ville, tout près des chars de l'Esplanade, et n'est qu'à pied à faire pour le beau rêve des pensions claires. De beaux arbres ombragent la cour et le jardin.

Un bon professeur d'Anglais sont attachés à l'établissement.

Le piano est enseigné par M. et Mlle Charpaux qui y consacrent tout leur temps.

Les prix sont modérés.

On peut se procurer des prospectus chez Thomas Wilde, libraire, rue du Canal, et au magasin de piano Soule—En

INSTITUTION LOCQUET.
Pensionnat, demi pensionnat, et externat
POUR JEUNES DEMOISELLES,
Nos 299 et 301 rue du Camp, entre les rues Jolie et St Joseph.

A l'ouverture des classes dans cette Institution aura lieu le lundi 6 septembre.

L'examen par le grand, Mme Locquet sera assistée par les professeurs de talent et de longue expérience dans ses études des langues anglaise et française.

L'enseignement du piano sera continué par Mme F. Locquet avec l'aide de professeurs émérites.

Les parents et les tuteurs de jeunes demoiselles élèves de Mme Locquet, tant de la ville que de la campagne, peuvent toujours se fier à elle pour le bien-être des pensionnaires qui lui sont confiées, et pour le succès de leurs études, surtout si elles veulent se livrer à l'étude sérieuse de la littérature.

Les cours de musique vocale dans cette Institution recommenceront le 1er octobre.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institution. 30 août 3m

INSTITUTION MARTIN.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
299.....Rue du Bayou.....299

M. F. MARTIN se recommande aux parents par les nombreux élèves qu'il a formés depuis vingt-cept ans.

L'enseignement comprend l'anglais, le français, l'espagnol, l'italien, la langue des Deux Mondes, l'histoire, la géographie, la tenue des livres en partie d'agrément.

Le professeur d'hébreu est attaché à l'établissement.

Position et enseignement, par mois, de $10 à $15 selon les âges.

Le prix des leçons, de $45 à $6 pour un an.

Cet établissement est situé hors de la ville, un lieu agréable et salubre; les chars de la ville y conduisent di-rectement. 30août—3m

Collége Commercial de Dolbear,
Au coin des rues Camp et Commune,
Dans le belle et vaste bâtisse Story.

Ce collége est constamment ouvert et s'habitue par conséquence. Il a été fondé en 1832 et est le plus ancien de l'Etat. On trouvera dans les plus anciennes maisons de cette ville et dans tous les Etats du Sud des commerçants et des teneurs de livres qui en sont sortis. Les études y sont de même sorte assez sur COURS COMMERCIAL, la tenue de livres, d'écriture, de mathématiques, de français, d'espagnol ou d'Anglais. Une éducation commerciale qui met quelqu'un à même de gagner $2,000 par an, et qui lui donne fortune et ne le permet pas de donner à leurs enfants.

Les dames et les messieurs sont invités à visiter l'établissement. RUFUS DOLBEAR,
16 sept—3m President

La Compagnie de l'Express du Sud
Bureau, à l'angle des rues.
Carondelet et Gratier

Est réorganisée à la Nile-Orléans, est prête à recevoir et à expédier:

FRET, des ESPECES, des METAUX précieux, BIJOUTERIES du Trésor, des BILLETS de Banque, sinon des VALEURS,

Dans toutes les parties des Etats-Unis, de Canada et de l'Europe.

Sous la direction de messagers fidèles,
ELLE SE CHARGE AUSSI:

De toute sorte marchandises, de la perception des comptes, des mandats de chèques, &c.

Elle expédiera les lettres et elles sont renfermées dans des enveloppes du gouvernement.

Elle se chargera gratuitement des ordres pour marchandises à envoyer par l'Express, si ces ordres sont contenus dans des enveloppes du gouvernement.

Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau.

A. B. SMALL, C. A. RYDER,
Surintendant. Agent.
1nov—1m.

GRAND EXPRESS DU NORD
de l'Est et de l'Ouest.
Capital—Trois millions de piastres.
Bureau, à la Nile-Orléans—Rue Carondelet, au coin de la rue Commune.

Cette ancienne Compagnie rapide journellement un Express pour ous ses ports des Etats-Unis et des Canadas.

Elle a ouvert des bureaux à Galveston, Houston, Brownsville, San Antonio et d'autres points du Texas.

Elle se rend, à New York, à l'Express de la Californie de Wells, Fargo & Co. et au Grand Express Européen pour toutes les parties de l'Europe.

Elle transporte, le plus promptement possible, l'argent, les paquets précieux et toute espèce de fret. Le tout à des prix au plus bas taux.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, au No 21 DE LA RUE CARONDELET.

A. LOCKWOOD, agent.

A. B. SLARK, surintendant 30oct—1an

AVIS D'EFFRENOI.

A. J. BALDWIN, de SOUTH LOUISIANA EXPRESS annonce à ses amis et au public qu'il a conclu un arrangement avec la COMPAGNIE DE L'EXPRESS COMMERCIAL, et qu'il est maintenant prêt à recevoir et expédier

LES LETTRES D'ARGENT,
les PAQUETS DE VALEUR et les MARCHANDISES en Louisiane, à

Bâton Rouge City,	Lafayette,
Pattersonville,	Grand Côteau,
Centreville,	Opelousas,
Franklin,	Washington,
Jeanerette,	La Nouvelle Ibérie,
	St Martinville.

Pour les prix s'adresser au bureau de la COMPAGNIE DE L'EXPRESS COMMERCIAL.
4nov—1m Rue de la Commune, Nos 130 et 132

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement d'automne et d'hiver.

Pour aller en une et en revenir le même jour, 35 cents.

Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et retour pour revenir.

A dater de JEUDI 5 OCTOBRE 1865, les convois partiront comme suit:

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
7½ h. A. M.	chez à rapeur	8½ h. A. M.	chez à vapeur
9	do chez à vapeur	10	do do
10½	do do	11½	do do
12	do do	1	do do
Midi	do do	2½	do do
3 h. P. M.	do do	4 P M	do do
5½	do do	6	do do
7½	do do	8½	do do
9	do do	10	do do

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

G. PANDELLY, surintendant.

RIZ.
RIZ de choix, de la nouvelle récolte, à vendre en ce qui est connu.

JAMES M. DEQUARNY,
Agent des Moulins à vapeur de Stanfield,
No 28 Front Levée, entre Dumaine et Barracks.
14oct—1m

MALADIES,
Désirant, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, blennorrhagies, pleins, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéris par l'emploi des médicaments du Dr F. VERGE. Le dépositaire est spécialement autorisé à vendre aux personnes dans le sang est sans en user. S'adresser à

GAUDOT Jr, pharmacien,
18sept—3m propriétaire Orientale et Rondeau,

BAYOU BARBE
Nouveau Steamer

PAQUEBOT DU BAYOU BARBE—Jours de départ—Tous les LUNDIS à 10 heures du matin, et tous les VENDREDIS à 3 heures de l'après-midi. Les MARDIS et SAMEDIS, à 3 heures de l'après-midi, pour Bayou Sorrel, Plaquemine et Pointe Coupée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à la Cabine.

Le NINA SIMMES ayant reçu des augmentations avec la construction Jacque Dubois, du Bayou Lafourche, la première fois à chaque voyage, pour Vacherie, et tous les débarcadères sur le Bayou Lafourche, et donnera les nouveaux avis pour le sujet d'un bon à l'autre.

TITUS & GWARTNEY,
21 oct—1m- Nos 7 Decatur-levée.

Départ tous les MARDIS, à cinq heures du soir.

Paquebot régulier du mardi—POUR VICKSBURG, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires. Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. H. White, commis Geo. A. Williams, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci dessus, pour le saison. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
ou à rue Front, No 7.
E. SAVOI, rue Bienville No 16, ou les
TITUS & GWARTNEY,
rue Tchoupitoulas No 3

Paquebot régulier de BAYOU SARA et de FORT ADAMS—Jours de départ—Toutes les MERCREDIS à 5 heures pour le Bayou Sara, et tous les SAMEDIS à 5 heures, pour le Fort Adams—Le superbe paquebot SARATOGA, du capitaine, capitaine Sami. Ayles, J. A. Richard et Harry McCrindell, commis, régulièrement à la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS à 5heures pour le Bayou Sara, et tous les SAMEDIS 5 heures pour le Fort Adams et tous les points intermédiaires sur la Cote. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY, No 3 rue Tchoupitoulas
Le SARATOGA fera connection à l'embouchure de la Rivière Rouge avec le paquebot de la Rivière Ouachita, ALICE, d'un faible tirant d'eau, et ouvrira tous les SAMEDIS du fret pour tous les points sur la rivière Ouachita jusqu'à Trenton, agissant des commissionnaires avec les privilèges de remarquer et la profondeur de l'eau le permettant.

Un commis se trouvera sur la levée au pied de la rue St Louis, tous les Lu dis et Vendredis matins, pour recevoir le fret.

BAS DU FLEUVE.

Paquebot régulier de bas de Bayou Bras fois par semaine—Jour de départ, tous les MERCREDIS et les SAMEDIS à 10 heures du matin.—

Le beau bateau à vapeur SHREVEPORT, capitaine Leo. Seybt, partira tous les MERCREDIS, à 10 heures A. M. pour Orléans Pointe et tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., pour les Forts Jackson et St-Philippe. Revenant en ville les JEUDIS et LUNDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
Rue Tchoupitoulas, No 3,
ou à PIERRE MARTIN,
16nov—1m Rue de la Vieille Levée, No 146

Jours de départ, tous les MARDIS, à 5 heures du soir.

Pour Washington, Opelousas, Fort Sorrel et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Chantelaux et de la Rivière Atchafalaya—Le beau bateau à vapeur CLEONA, capitaine Ch. Pickett, commis M. L. Monsarrat, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus

Pour d'ue remarks, il partira de Washington tous les MERCREDIS matin à 9 heures. Le CLEONA est complètement neuf, a d'excellentes cabines et couches. Le fret à bord est prêt que tout autre bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

COMAUX & SURLS, Agents.
Et SLANCHIN & GIRAUD,
63 Vieille Levée.
Mnot—1m A. GAJAC, 9 St Louis.

OPELOUSAS & ATTAKAPAS
Pour les Attakapas,
Se reliant avec le Chemin-de-Fer des Opelousas de la Nile-Orléans,

Le bateau à vapeur TECHE, capitaine E S Trahland, part de Brashear City tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à l'arrivée des convois. Il part de la Nouvelle Iléria tous les DIMANCHES, MARDIS et JEUDIS et touchera aux principaux débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

A. LE CHARENTIER,
Rue de la Course, No 82,
E. MONTAGNE, Jr.
Rue St Louis, No 21.

POUR LES OPELOUSAS—Tous les MERCREDI, à 5 heures du soir, sont transmis—Pour les Opelousas, Washington, Fort Buth, Eunepart, Pont-chembouche au Bayou Rouge, et tous les débarcadères intermédiaires. Le beau et fashionable steamer GENERAL J. HODGES, A. D. WETMORE Capitaine; A. Meynier Commis, partira de Brashear City pour Pattersonville, Franklin, Nouvelle-Iléria et tous les points intermédiaires, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, à l'arrivée des chars de la Nile-Orléans.—Retournant: Partira de la Nile Iléria tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à midi.

Le steamer Genl Hodges réunit tous les avantages possibles pour les voyageurs et les propriétaires de troupeaux. 13nov—1m

BAYOU LAFOURCHE.

Pour le Bayou Lafourche,
Jour de départ, SAMEDI 11 novembre, à 10 heures du matin.

POUR THIBODEAUX directement—Pour Thibodeaux, Napoleonville, Donaldsonville et tous les points intermédiaires sur la Côte et le Bayou—Le steamer LAFOURCHE No 2, capitaine J. Pinary, H. A. Walsh commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, et stoppera les embarcadères pour Thibodeaux. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à

TITUS & GWARTNEY,
10 nov 2, rue Tchoupitoulas

POUR BAYOU LAFOURCHE et la Côte—Paquebot régulier semi hebdomadaire pour Donaldsonville et tous les points intermédiaires—Le steamer RUBY capitaine A. Dupuy, commis W. Grey, partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement les lundis et les vendredis à 5 heures P. M. Au retour il part de Donaldsonville les mercredis et les dimanches à 5 heures A. M. Il prend du fret pour le Bayou Lafourche et tous les points intermédiaires de la Côte.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
ROMAN & OLIVIER, No 27, rue Front Levee
3nov—1m H. F. ROQUIER, agent d'annonces.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans, de la Côte et de Lafourche—Le bateau NEW ERA, capitaine M. Wood (S. Strock, commissaire) partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement les MARDIS, à 5 heures du matin, et tous les MARDIS, à 5 heures du soir. Au retour, il part de Donaldsonville tous les LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures du matin, et descend la côte en pleine jour. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

J. D. WILRANKS & Co, 7 Théophitoulas.
Ou à COMAUX & SURLS, 19 Canal.
VIRGINIL'S C. DENTZEL, agent d'annonce.
3 nov—1m

PAQUEBOT DE LA COTE—Au-dessus de la ville—Bons fret pour toutes les stations les DIMANCHES et MERCREDIS.

Pour Fort Jackson, Quartier des Barns, la station des Quarantaines, Pointe à la Hache et tous les points intermédiaires—L'excellent bateau à vapeur neuf ANNA E. capitaine Chas. Lester, commis A. Gédemier, N. Barrois, fera le service régulier. Il partira tous les DIMANCHES et MERCREDIS, à 10 heures du matin, et, sera de retour les LUNDIS et JEUDIS. Il commencera les voyages mercredi, 15 du courant. Pour fret ou passage, s'adresse à bord ou à JOHN E. HYDE & CO.
1nov rue de la Commune, No 113.

VICKSBURG.

VICKSBURG — Paquebots réguliers sont à bord—Le bateau à vapeur DE LA NOUVELLE ORLÉANS et de Vicksburg—Le Dépôt, tous les MARDIS, à 5 heures du soir—Le bateau à vapeur GEN. J. A. QUITMAN, capitaine John W. Condon, commis John C. Roberts et A. Metayer.

Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires—Le magnifique bateau à vapeur GEN. J. A. QUITMAN, de marchant, part ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il arrive à Baton Rouge le mercredi matin, à Natchez le mercredi soir, et à Vicksburg le jeudi matin. Pour fret ou passage, il part de Vicksburg le jeudi matin, de Natchez tous les mercredis soir, à 5 heures du soir, et de Baton Rouge le vendredi matin, à 5 heures du matin, et descend à la Nouvelle-Orléans le samedi matin.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir—Bateau à vapeur MAGENTA, capitaine T. F. Jones; commis Charles Gelon.

Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires—Le magnifique bateau à vapeur GEN. J. A. QUITMAN, de marchant, part ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il arrive à Baton Rouge le mercredi matin, à Natchez le mercredi soir, et à Vicksburg le jeudi matin. Pour fret ou passage, il part de Vicksburg le jeudi matin, de Natchez tous les mercredis soir, à 5 heures du soir, et de Baton Rouge le vendredi matin, à 5 heures du matin, et descend à la Nouvelle-Orléans le samedi matin.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir—Bateau à vapeur MAGENTA, capitaine T. F. Jones; commis Charles Gelon.

Compagnie de Bateaux de la Rivière Rouge.

Paquebot hebdomadaire pour Alexandrie, Natchez à vapeur NAVIGATOR, capitaine John C. Shiels — en remplacement du New Era.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir.

Pour SHREVEPORT et ALEXANDRIE et tous les points intermédiaires, en reliant, aux Chênes, aux bateaux PIONEER, ERA, PANNIE GILBERT et GOSSAMER qui appartiennent à la compagnie. On donne des connaissements pour toute la distance.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO L. KOUNS & BRO, agents,
Mnot—1m rue de la Commune, No 30.

C. H. SLOCOMB & Co.

LA société C. H. SLOCOMB & Co. est expirée par limitation le 31 juin 1865.

Le soussigné est chargé de la liquidation de la maison.

C. H. SLOCOMB.

Nlle-Orléans, 30 septembre 1865.

C. H. SLOCOMB, quiescaitier.

Je succederai le COMMERCE DE QUINCAILLERIE (importation et jobbing) vers le 1er janvier prochain, à mon ancien local, au No 31 de la rue de Chartres, et au No 30 de la rue de la Commune. Je sollicite l'appui de mes amis. C. H. SLOCOMB.

MALADIES SECRETTES.

M. E. GAUDOT, Pharmacien de l'Ecole de Paris et Médecin, a l'honneur de prévenir les messieurs et dames de la Nile-Orléans et des campagnes qu'il s'occupe spécialement du traitement des maladies secrettes. Il a constamment à sa disposition des remèdes de sa composition, qui sont d'une efficacité reconnue par les médecins de Paris. Les cas les plus graves de syphilis, gonorrhée, écoulements, flueurs blanches, dartres, boutons, taches, rougeurs, etc., sont traités avec succès par M. Gaudot. Les personnes qui ne peuvent se déplacer peuvent s'adresser par lettre affranchie, en donnant leurs symptômes, et recevront les médicaments nécessaires. Consultations de 9 heures du matin, à 6 heures du soir.

Opium et Injection du Dr. Récord.
Ces deux préparations sont les seules employées par les hôpitaux de Paris. Dépôt chez

E. GAUDOT,
Seul Agent et Propriétaire.

Agence
DUJOURNAUX, REPUNS, & Co.
M. L. SIMON annonce qu'il a établi, au No 68, rue Bourbon, un Bureau général de Journaux, Revues et Publications périodiques de toutes sortes, qui sont publiés dans les villes principales et principaux centres de toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Il a l'honneur de prévenir le public qu'il est en position de satisfaire à toutes les demandes qui lui seront faites pour la fourniture de ces publications, et qu'il se charge de faire parvenir régulièrement et exactement aux personnes qui désireront s'abonner à un ou plusieurs journaux, revues, &c.

Prix modérés. 1nov—1m

VENTES A L'ENCAN.

Propriété de valeur située le Premier District et dans la ville Jefferson.

PAR GAUDIN, BOUCHEREAU & Cie,
Encanteurs.

Emma Toledano, veuve en premières noces de E. Bara et en secondes noces de E. Beauvais, vs. E. A. Toledano et als. pour opérer un partage.—No. 21199.

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI 16 décembre 1865, à midi, à la porte des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Bienville, en vertu et conformément à un jugement rendu le 15 novembre 1865, No. 2199, par l'Honorable A. Cambre, Juge de la Seconde Cour Judiciaire pour la paroisse Jefferson, dans la susdite affaire, les propriétés suivantes appartenant à la succession de Jérôme Toledano:

Dans le Premier District.

TROIS LOTS DE TERRE situés dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St-Thomas, Stephens (maintenant Thalie), Soniste (maintenant Emby), désignés par les numéros 1, 2, 3 sur un plan fait par C. A. de Armas, ingénieur, en date du 4 octobre 1865.

Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Benjamin (maintenant Thalie) et mesure 28 pieds 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds 3 lignes de profondeur et face à la rue Benjamin (maintenant Thalie) 27 pieds 6 lignes sur la ligne du fond.

Le lot numéro 2 est contigu au lot numéro Un et mesure 28 pieds 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds 3 lignes de profondeur et face à la rue Benjamin (maintenant Thalie) 27 pieds 6 lignes sur la ligne du fond.

Le lot numéro 3 est contigu au lot numéro Deux et mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec toutes les améliorations qui y existent, consistant en une maison en briques à étage, une baisse en bois, écuries, latrines et hydrant, etc.

Ville Jefferson.

2—Dix terrains faubourg Estienne, ville Jefferson, dans l'Ilet borné par les rues Nayades, Louisiana Avenue, Prytanée et Delachaise, désignés par les numéros 1 à 10 inclusivement, sur un plan fait par C. A. de Armas, ingénieur, en date du 4 octobre 1865.

Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Delachaise et Nayades, et mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Nayades sur 126 pieds de profondeur et face à la rue Delachaise.

Les lots 2 et 3 sont contigus et ont numéro 1 et mesurent chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue Nayades sur 126 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots 4 et 5 mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Nayades sur 126 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots 6, 7 et 8 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Nayades sur 126 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds 5 pouces de face à la rue Delachaise sur 126 pieds de profondeur.

S'en vingt six terrains dans l'Ilet borné par les rues Louisiana Avenue, Prytanée, Plaquemines et Delachaise et désignés par les numéros 1 à 26 inclusivement, sur un plan fait par C. A. deArmas, ingénieur, en 4 octobre 1865.

Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Delachaise et Prytanée et mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Prytanée sur 122 pieds 2 lignes de profondeur et de face à la rue Delachaise.

Les lots 2, 3, 4, 5 et 6 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de face à rue Prytanée, sur 122 pieds 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Louisiana Avenue, sur 126 pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec toutes les améliorations.

Le lot numéro 11 mesure 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Louisiana Avenue, sur 126 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots numéros 12 et 13, inclusivement, mesurent chacun 31 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Louisiana Avenue, sur 126 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les lots numéros 14 et 15, inclusivement, mesurent chacun 31 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Louisiana Avenue, sur 126 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot numéro 16 mesure 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Delachaise, sur 126 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les lots numéros 17 et 18, inclusivement, mesurent chacun 31 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Delachaise, sur 126 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les lots numéros 19 et 20, inclusivement, mesurent chacun 31 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Delachaise, sur 126 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les lots numéros 21 et 22, inclusivement, mesurent chacun 31 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Delachaise, sur 126 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les lots numéros 23 et 24 mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Delachaise, sur 126 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot numéro 25 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Delachaise, sur 126 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot numéro 26 mesure 30 pieds 2 pouces 5/6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, et 27 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Lowes et 85 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre les deux lignes de face, et 27 pieds 2 pouces du côté de la rue Louisiana Avenue, avec toutes les droits de bâtisse en face du dit terrain.

Le lot numéro 27 mesure 27 pouces 5/6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas et 27 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Lowes et 85 pieds 7 pouces de profondeur du côté de la rue Louisiana Avenue, avec toutes les droits de bâtisse en face du dit terrain.

Le lot numéro 28 mesure 27 pouces 5/6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas et 27 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Lowes et 85 pieds 7 pouces de profondeur du côté de la rue Louisiana Avenue, avec les améliorations qui y trouvent consistant en une écurie, avec tous les droits de bâtisse en face du dit terrain.

Son—Un terrain dans l'Ilet borné par les rues Louisiana Avenue, Tchoupitoulas et Chippewa, désigné par le numéro 17 sur un plan fait par C. A. de Armas, ingénieur, en date du 4 octobre 1865. Le dit terrain mesure 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions: Moitié comptant en billets du Trésor des Etats-Unis et le balance à un crédit de 12 mois en billets des acquéreurs, à leur propre ordre, et garantis par hypothèque sur les propriétés vendues et par tant 6 0/0 d'intérêts de la date payable semi-annuellement et après l'échéance jusqu'à parfait paiement et 5 0/0 pour les honoraires d'encan et un de retenue.

Les taxes de l'année courante devront être payées par les acquéreurs. Les billets devront être divisés par coupons en gré des Vendeurs. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées à qui de droit.

Acte de vente par devant O'Dwyer notaire public, aux frais des acquéreurs dès que les titres seront reçus des Etats Unis. 13nov—15 26, nov 2, 9,16 décem

INSURANCES.

Citizens' Mutual Insurance Company

New Orleans, December 14, 1864.

In conformity with the requirements of the Charter, the Company publish the following statement:

Amount of premiums received for the year ending December 31st, 1864.....$138,148 32

To-wit:

Fire Premiums	$118,189 24	
Marine Premiums	20,353 94	
River Premiums	17,605 64	
Less Premiums exterminated	$30,776 26	$138,148 32
Returned Premiums	1,329 20—32,096 26	
Earned Premiums		$115,052 06
Losses paid, viz:		
On Fire Risks	$86,874 81	
On Marine Risks	20,361 72	
On River Risks	4,345 46	
	$105,121 97	
Reinsurances	2,156 25	
Fire per cent. returned	3,166 20	
Taxes and Subscriptions	10,476 26	
Add amounts not yet loss, interest, on forfeiture and discount and interest	30,950 00—127,497 67	
Not—which the Company reserves to pay * indicated losses		6,004 27

The Company has the following assets:

Bills receivable for premiums	$7,788 32
Due for premiums in course of collection	51,760 56
Invested in bonds and bank notes	$144,188 88
Invested in Real Estate	15,211 00
Loans on pledges of bank stocks, &c.	13,287 79
Loans on mortgage	14,000 00
Cash in Office	17,000 00
Cash in Bank	17,544 17
Total amount of assets	$280,280 65

The above statement is a true, true and correct transcript from the books of said Company.

O. GAILLARD, President.

H. CASTAREDE, Secretary

—TRUSTEES—

J. Lorfan,	A. White,
A. B. D'Mas,	Jr. Hillenbrand,
J. Lowry,	Jas. Gordon,
Charles Bonligny,	J. Hagan,
A Sidell,	A Varlein Degroy, land
A Morgan,	P Armstrong,
O Stafford	7no 30

The Board of Trustees have resolved to pay SIX PER CENT. INTEREST on the outstanding certificates of profits now and after the 1st day of February, 1865.

O. GAILLARD, President.

H. CASTAREDE, Secretary.

Louisiana Mutual Insurance Co'
CORNER OF CANAL AND GRAVIER ST'S NEW.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Net Premiums received in the year ending 28th February, 1865.....$295,721 00

The Premiums were:		
Fire Premiums	$146,691 97	
Marine do	98,077 78	
River do	50,767 77	$295,711 46
Less Return Premiums	3,670 75	
Less Unterminated do	31,000 00	34,670 75
		$ 25,050 71
Net earned Premiums		$159,815 96
Losses paid, viz:		
Fire Losses	$95,201 24	
Marine Losses	54,716 27	
River Losses	2,453 20	
	$ 52,364 71	
Taxes and Internal Revenue	12,061 36	
Reinsurances, Expenses, etc.		
Losses in transitu	36,979 00	
		101,395 17
Salaries		71,819 99
Sin per cent interest on outstanding Certificates of scrip		32,000 00
Net		41,597 97
Net Earned Premiums		$159,815 96
Deduct amount not participating in dividend		32,000 97
Net earned participating Premiums		$ 105,139 97

The Company have the following Assets, viz: 76 50

Invested in Real Estate	20,000 00
Invested in Mortgages on Real Estate	15,000 00
Invested in City Stocks	25,000 00
Invested in Bonds of Municipal Int. Companies	10,000 00
Invested in Bonds of State Companies	10,744 00
Amount on pledges of Bonds	20,139 00
Cash in Bank	20,722 00
Premium notes secured by collateral	6,000 12
Premium notes secured by mortgage	6,000 12
Sundry claims due to the Company	2,778 21
Cash on hand	24,000 00
	$205,383 97

The above statement is a true, truth and correct transcript from the books of the Company.

GUSS. RIGGS, President.
J. J. ROUX, Secretary.
STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 2d day of March, 1865.

SAMUEL MYERS,
Notary Public of the Parish
for the County of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding certificates of profits now and after the 1st day of February, 1865, and to declare a yearly dividend of certificates, for the year ending 28th February, 1866, of twenty per cent. on the net earned premiums of that year, payable on and after the 1st day of March, 1866.

GUSS. RIGGS, President.
J. J. ROUX, Secretary.

—TRUSTEES—

Guss. Riggs,	Jos. Bonnabel,
Jos. Bonnabel,	Jos. Bonnabel,
Jos. Bonnabel,	Jos. Bonnabel,
Jos. Bonnabel